COFACALCIUM®



Composition qualitative et quantitative Principes actifs et excipients à effets notoires :

Un ml contient:

Substances actives:

Calcium (sf de gluconate monohydraté) 25,0 mg

Hypophosphite de magnésium (sf dhexahydrate) 52,9 mg

Excipients:

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E 219) 1,0 mg

Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E 217) 0,1 mg

Acide borique (E284) 57,5 mg

Forme pharmaceutique:

Solution injectable.

Espèce cibles:

Bovins, ovins, caprins, équins, porcins, chiens et chats.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles:

Chez les bovins, les ovins, les caprins, les équins, les porcins, les chiens et les chats :

- prévention et traitement des hypocalcémies et/ou des hypomagnésiémies et/ou des hypophosphatémies telles que fièvre vitulaire, parésies péri-partum, tétanie d'herbage, éclampsie.

Contre-indications:

Ne pas administrer chez les animaux présentant des troubles cardiaques.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux:

La solution doit être réchauffée à la température corporelle avant administration.

L'administration par voie intraveineuse doit être lente, par exemple en perfusion, et immédiatement arrêtée en cas d'apparition d'effets indésirables.

Lors d'administration par voie intramusculaire ou sous-cutanée, répartir la dose totale en plusieurs points d'injection pour limiter les réactions locales.

L'utilisation et la réutilisation de ce produit doit faire l'objet d'une évaluation bénéfice/risque en fonction des traitements précédents éventuels, notamment ceux à base de calcium.

Effets indésirables (fréquence et gravité):

Lors d'administration par voie intramusculaire ou sous cutanée, des réactions tissulaires locales au point d'injection peuvent être observées.

Une administration intraveineuse trop rapide peut provoquer une arythmie cardiaque et conduire à un collapsus mortel. Les symptômes d'une hypercalcémie peuvent survenir dans les 30 minutes après l'administration (tremblements, excitation, transpiration, hypotonie jusqu'au collapsus).

Utilisation en cas de gravidité et de lactation ou de ponte:

L'innocuité de la spécialité n'a pas été évaluée chez les espèces cibles en cas de gravidité et de lactation. Toutefois, l'utilisation du médicament pendant la gestation et la lactation ne pose pas de problème particulier.

Posologie:

12,5 à 25 mg de calcium et 26,5 à 52,9 mg d'hypophosphite de magnésium par kg de poids vif par administration, soit 0,5 ml à 1 ml par kg de poids vif par administration intraveineuse lente, intramusculaire et sous cutanée.

L'administration peut être renouvelée, si nécessaire, toutes les 12 heures pendant un à deux jours.

voie d'administration:

Voies intraveineuse lente, intramusculaire et sous cutanée.

Surdosage (symptômes, conduite d'urgences, antidotes):

Voir la rubrique "Effets indésirables".

Temps d'attente:

Viande et abats : zéro jour.

Lait: zéro jour.

Propriétés pharmacodynamiques:

Le soluté concentré de gluconate de calcium et d'hypophosphite de magnésium apporte à l'organisme des sels de calcium, de magnésium et de phosphore directement métabolisables. L'administration parentérale permet d'augmenter rapidement les concentrations plasmatiques de ces ions pour le traitement des hypocalcémies associée à une hypomagnésiémie et/ou une hypophosphatémie.

Caractéristiques pharmacocinétiques:

Après administration parentérale, le calcium, le magnésium et le phosphore sont rapidement distribués dans l'organisme. Le taux de fixation aux protéines plasmatiques est voisin de 50 % pour le calcium et de 30 % à 50 % pour le magnésium. Le calcium est essentiellement éliminé par les fèces et le magnésium par voie urinaire.

Incompatibilités:

La compatibilité avec un autre médicament doit être vérifiée avant le mélange, afin d'éviter la formation d'un précipité.

Durée de conservation:

Après ouverture : utiliser immédiatement et ne pas conserver après ouverture.

Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments:

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché / exploitant:

MERIAL 29 avenue Tony Garnier 69007 LYON **FRANCE**

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation:

FR/V/5869837 4/1984 - 21/05/1984

Inscription au tableau des substances vénéneuses (Liste I / II). Classement du médicament en matière de délivrance:

Médicament à usage vétérinaire.

Classification ATC Vet:

QA12AX

GTIN: 03660144009108

Flacon de 500 ml

Laboratoire COOPHAVET

B.P. 70089 Saint-Herblon 44153 ANCENIS CEDEX

Tél: 02.40.98.02.16 Fax: 02.40.98.03.99

